

**TERMES DE RÉFÉRENCE
ÉVALUATION FINALE**

PROJET 2018/PRYC/001684

**Pour une vie sans violences à Diéma, les femmes et les filles exercent
leurs droits sexuels et reproductifs.**

Bamako, 28 Octobre 2020

INDICE

1.	INTRODUCTION	4
1.1	Présentation des ONG	4
1.2	Objet de l'évaluation	4
1.3	Type d'évaluation	5
1.4	Justification et raisons de l'évaluation	5
1.5	Objectifs de l'évaluation	5
1.6	Utilisation et attentes de l'évaluation	6
2	OBJET DE L'ÉVALUTATION ET ANTÉCÉDENTS :	6
2.1	Contexte et historique de l'intervention	6
2.2	Logique de l'intervention	7
2.3	Groupes cibles	7
2.4	Partenaire local et institutions impliquées	8
2.5	Durée et budget de l'intervention	8
3	ACTEURS IMPLIQUÉS	8
3.1	Acteurs de l'intervention	8
3.2	Acteurs de l'évaluation	9
4	PORTÉE DE L'ÉVALUATION	10
5	QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	10
5.1	Questions-clé, objectifs spécifiques de l'évaluation et critères d'évaluation	10
5.1.1	Pertinence	10
5.1.2	Efficiencia	11
5.1.3	Efficacité	11
5.1.4	Impact	12
5.1.5	Durabilité	12
5.1.6	Cohérence	12
5.1.7	Appropriation	13
5.1.8	Alignement	13
5.1.9	Participation	13
5.1.10	Couverture	13
6	MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL – PRODUITS ATTENDUS	14
6.1	Méthodologie et techniques requises	14
6.2	Plan de travail	15
6.3	Produits attendus	15
7	DOCUMENTS ET SOURCES D'INFORMATION	16

8	STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION :	17
9	ÉQUIPE EVALUATEUR	18
10	PRÉMISSES DE L'ÉVALUATION, AUTEUR/TRICE ET PUBLICATION :	19
10.1	Prémisses de l'évaluation.....	19
10.2	Incidences.....	19
10.3	Droits d'auteur et diffusion.....	20
11	DELAIS POUR LA REALISATION DE L'ÉVALUATION	20
11.1	Chronogramme et délais.....	20
12	PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION.....	20
12.1	Contenu de l'offre technique et financière.....	20
12.2	Critères d'évaluation des offres techniques et financières.....	21
12.3	Délai d'achèvement de l'évaluation.....	22

1. INTRODUCTION

1.1 Présentation des ONG

COOPERACCIÓ est une association de coopération internationale créée en 1994, qui contribue de par ses actions à l'émancipation des femmes, au plein exercice de leurs droits et à la conquête de l'égalité des sexes, comme conditions indispensables pour obtenir la justice sociale, le développement humain durable et la paix.

COOPERACCIÓ est présente au Mali depuis 2010 et son domaine d'intervention principale ce sont les droits des femmes et de façon spécifique le droit et la santé sexuelle et reproductive, ainsi que les violences à l'égard des femmes. Sa zone d'intervention prioritaire est la région de Kayes, plus particulièrement le Cercle de Diéma.

IAMANEH Mali, International Association for Maternal and Neonatal Health est une association à but non lucratif, non partisane et non confessionnelle créée par des professionnel(le)s malien(ne)s en 2000. IAMANEH Mali travaille pour améliorer la santé physique, psychologique et sociale des femmes, des mères, enfants et des filles.

La stratégie de IAMANEH Mali se concentre sur la santé maternelle et infantile en général, et notamment : les VBG ; la santé de la reproduction ; la promotion de la planification familiale ; la lutte contre les mutilations génitales féminines, le VIH&SIDA et les IST. Elle a une grande expertise en matière de promotion de la santé de la mère et de l'enfant et particulièrement dans la lutte contre la fistule obstétricale. Elle intervient actuellement dans les régions de Kayes, Ségou, Koulikoro, Sikasso, Mopti et le district de Bamako et spécifiquement dans le cercle de Diéma depuis 2009, en partenariat avec l'association COOPERACCIÓ.

L'**AJM**, l'Association des Juristes Maliennes est une association professionnelle composée de magistrats, avocats, notaires commissaires-priseurs et juristes indépendantes. Elle est créée le 13 janvier 1988 avec pour but la défense et la promotion des droits de la femme et de l'enfant.

L'AJM intervient sur l'ensemble du territoire à travers sa clinique juridique mobile et ses cliniques juridiques implantées à Bamako, Kayes, Diéma, Mopti, Tombouctou et Gao. L'Association des Juristes Maliennes a inscrit ses actions essentiellement dans le domaine de l'information juridique, de l'assistance juridique et judiciaire au profit des femmes et des mineures démunies, de la recherche action, de la formation sur les instruments juridiques nationaux et internationaux ayant un impact sur le statut de la femme et de l'enfant et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au démarrage du projet on a mis en place un mécanisme de coordination pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation formé par une personne de chaque ONG. Ce groupe est en charge de la planification et coordination des activités, suivi des activités et résultats, approuve le budget par activité et par période et organise l'évaluation.

1.2 Objet de l'évaluation.

L'objet de l'évaluation est le projet « **Pour une vie sans violences à Diéma, les femmes et les filles exercent leurs droits sexuels et reproductifs** », qu'IAMANEH Mali, AJM et Cooperacció exécutent en partenariat de Mars 2019 à Décembre 2020. Ledit projet a pour objectif de « **Aider les femmes et les filles à exercer leurs droits, particulièrement leurs droits sexuels et reproductifs pour une vie sans violences dans le cercle de Diéma, Kayes** ». Le contexte et historique du projet est détaillé dans le point 2.1.

1.3 Type d'évaluation

COOPERACCIÓ, AJM et IAMANEH Mali comprennent l'évaluation comme un processus continu qui génère des informations, des connaissances et des savoirs à partir d'espaces de réflexion, d'autonomisation et d'apprentissage qui font référence à la prise de décisions et à l'apprentissage dans l'organisation même et ses partenaires. À cet égard, l'évaluation est un outil dans la gestion des connaissances, la planification des programmes et des stratégies futures et de transparence.

Dans cette démarche, on propose la réalisation d'une évaluation finale externe du projet en utilisant une méthodologie participative et basée sur l'approche genre ainsi que sur l'approche basée sur les droits humains (ABDH).

L'évaluation doit tenir compte du degré d'obtention de l'objectif spécifique du projet, l'accomplissement des résultats attendus et degré d'appropriation des détenteurs de droits (femmes et filles) quant à l'exercice de leurs droits particulièrement leurs droits sexuels et reproductifs.

1.4 Justification et raisons de l'évaluation

COOPERACCIÓ inclut une évaluation externe dans le projet « **Pour une vie sans violences à Diéma, les femmes et les filles exercent leurs droits sexuels et reproductifs** », dans le but d'évaluer les processus et les résultats du projet, sa pertinence, efficacité, impact, durabilité, cohérence, appropriation, alignement, participation et couverture à partir d'une analyse qualitative et quantitative et une approche basée sur le genre.

COOPERACCIÓ accorde une grande valeur aux évaluations des interventions, en considérant que les résultats de celles-ci représentent un outil de travail afin de :

- Apprendre des processus et résultats du projet, en identifiant les bonnes pratiques, stratégies et difficultés et résistances au changement.
- Augmenter la transparence vis-à-vis des populations, des partenaires, des autorités locales et nationales, des bailleurs de fonds et du niveau associatif de COOPERACCIÓ.
- Assurer la viabilité et pérennité des améliorations introduites par le Projet.

Parmi les objectifs exposés, on voudrait souligner celui de l'amélioration d'interventions postérieures. COOPERACCIÓ, de même que les organisations partenaires, estime qu'à ce stade des travaux, l'évaluation est un outil qui permet une analyse détaillée et critique nécessaire afin de procéder à un examen des changements dans le moyen terme, dans lequel s'intègre ce projet. De cette manière, l'évaluation fournit un espace d'analyse et de réflexion qui permet de visualiser la pertinence et les limites des stratégies et des méthodes utilisées, ce qui facilite l'adaptation des étapes ultérieures des interventions.

1.5 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation externe sont :

- Évaluer la mise en œuvre du projet et ses résultats ;
- Rendre compte sur l'utilisation des ressources ainsi que sur les processus et les résultats.
- Évaluer les objectifs et les résultats du projet en termes de pertinence, efficacité, efficacité, impact, viabilité, durabilité à partir de l'approche genre et l'ABDH ainsi que les processus suivis par COOPERACCIÓ, IAMANEH Mali et l'AJM

- Analyser et extraire des leçons apprises et des éléments de réflexion et d'apprentissage sur la mesure dans laquelle ont été atteints les objectifs, les résultats dans le projet initial et ont alimenté le processus futurs.
- Apporter des recommandations qui puissent être utiles pour l'ONG, ses partenaires, les personnes cibles du projet et l'AECID visant à :
 - Futures interventions de longue durée sur la zone d'intervention ou d'autres zones en faveur des populations bénéficiaires avec les mêmes problématiques ou pour des interventions similaires;
 - La pertinence du modèle d'intervention et la méthodologie utilisée en fonction des besoins de la population bénéficiaire, les politiques sectorielles locales et nationales, la stratégie de COOPERACCIO et ses partenaires.

1.6 Utilisation et attentes de l'évaluation

Le Rapport d'évaluation sera utilisé par:

- Les partenaires locaux : IAMANEH Mali et l'AJM;
- Le personnel technique et volontaire de COOPERACCIÓ, au siège et sur le terrain, ainsi que les membres de l'association qui seraient intéressés ;
- Le personnel de l'entité financière du Projet: AECID.

Les résultats de l'évaluation seront partagés avec les autres acteurs et groupes cibles du projet. L'évaluation aura une triple finalité :

- Rendre des comptes au bailleur de fonds et aux groupes cibles, à travers une opinion externe sur les résultats du Projet.
- D'autre part, on attend une relation de conclusions et recommandations par l'équipe évaluateur, afin d'apprendre et d'améliorer l'exécution, la qualité et la pérennité des projets de COOPERACCIÓ, de IAMANEH Mali, de l'AJM et des acteurs travaillant dans le domaine.

2 OBJET DE L'ÉVALUATION ET ANTÉCÉDENTS :

2.1 Contexte et historique de l'intervention

Le projet aide les femmes et les filles à exercer leurs droits, particulièrement leurs droits sexuels et reproductifs pour une vie sans violences dans le cercle de Diéma, Kayes.

Il agit pour la transformation de la compréhension individuelle et collective des droits des femmes, son respect et exercice, et il établit les bases pour une société plus équitable et responsable. Le projet développe l'identification des femmes comme sujets actifs de la société, au-delà de son rôle comme sujets reproductifs, ainsi comme la reconnaissance des causes et conséquences des PTN sur l'exercice de leurs droits.

Avec cet objectif, le projet agit notamment pour la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre l'Excision devenu Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (Janvier 2020) notamment pour les questions qui concernent les questions relatives à la santé des femmes, à leurs droits et à sa présence sur les lieux de décision concernant leurs vies.

Avec l'objectif que les femmes et les hommes des communes cibles, 8 communes du Cercle de Diéma, connaissent les droits des femmes et reconnaissent la MGF/E et le MPF comme une pratique néfaste pour les femmes, le projet utilise des stratégies d'éducation populaire comme

le théâtre, les moyes audiovisuelles, les journées de campagne de plaidoyer, des émissions radio et des formations pour les femmes et pour les hommes. D'autre part, un Centre d'Écoute (Clinique Juridique) est mis en place à Diéma, et les cas de violation des droits sont dénoncés et gérés soit à l'amiable soit par la juridiction compétente. En même temps, les CCAPN et CVAPN mis en place et renforcés (le CLAPN étant déjà mis en place à Diéma) afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre, et faire du plaidoyer politique pour avancer sur de nouvelles lois contre la violence à l'égard des femmes. Le projet envisage de transformer les inégalités entre les hommes et les femmes, en mettant l'accent sur les DSR, ce qui comporte le besoin d'un changement relevant des valeurs, des attitudes et des pratiques au niveau des relations de pouvoir.

Pour faire ces changements possibles, les stratégies d'intervention envisagent différents mécanismes complémentaires adéquats à la réalité socioculturelle, les politiques et les acteurs de la zone d'intervention.

2.2 Logique de l'intervention

Objectif spécifique :

Renforcer les capacités des détenteurs pour garantir l'abandon des PTN dans le cercle de Diéma, Kayes.

Résultats attendus :

RE 1 : Les femmes et les petites filles connaissent leurs droits et font des plaidoyers.

RE 2 : Les détenteurs de responsabilités connaissent les DDHH ; participent aux activités de campagnes pour l'abandon des PTN et s'engagent à éliminer les PTN.

RE 3 : Les autorités (détenteurs d'obligations) planifient, coordonnent et participent à la mise en œuvre de la politique contre les MGF/E.

2.3 Groupes cibles

Le groupe cible (bénéficiaires directes) du projet est de composé de:

- Les détenteurs de droits : les femmes et filles des 8 communes touchées par l'intervention dans les cercles de Diéma (Fatao, Gomitradougu, Dioumara, Diéoura, Lakamané, Sansankidé, Groumera et Guédébiné) ;
- Les détenteurs de responsabilités :
 - Exciseuses et leurs maris, et les conseillères nuptiales (24 personnes) ; les leaders religieux et communautaires (24 personnes) et le parlement des enfants (24 personnes) ;
 - Les membres des Comites de Défense des Droits de la Femme (CDDF) (56 personnes) ;
- Les détenteurs d'obligations :
 - Les membres des CCAPN/CVAPN (160 personnes) ;
 - Les porteurs de tenues (24 personnes) ; les autorités locales (16 personnes) et le personnel de la sante (32).

Les bénéficiaires indirects sont les parents des femmes et filles survivantes de VBG ou victimes de violation de leurs droits et tous les habitants des localités ciblées par le projet.

2.4 Partenaire local et institutions impliquées

Les partenaires locaux:

- L'association IAMANEH Mali, qui comprend un total de 5 personnes travaillant dans sa structure. Parmi elles, il y a des médecins, des infirmières, des animatrices/animateurs et personnel administratif et de soutien. À l'intérieur de son réseau elle travaille avec d'autres agents de la coopération.
- L'AJM, qui comprend un total de 100 membres et 5 personnes travaillant dans sa structure. Parmi elles, il y a des avocates, magistrates, juristes, parajuristes et personnel administratif et de soutien.
- Les autorités locales (les Conseils du Cercle de Diéma et de Kayes, la Préfecture de Diéma, les Mairies de Diéma, Fatao, Gomitradougou, Dioumara, Diéoura, Lakamané, Sansankidé, Groumera et Guédébiné mais aussi les chefs de village et chefs coutumiers sont informées et impliquées dans le projet.
- Les services techniques sont la Direction Régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Kayes à travers son point focal à Diéma et la Direction de Développement sociale, les Centres de Santé de Référence et Communautaires des zones cibles, du Ministère de la justice (tribunal de Diéma), et la gendarmerie de Diéma sont informés et participent à la mise en œuvre du projet aussi bien pour certaines activités que pour le bon déroulement et l'appropriation des activités sur le terrain.

2.5 Durée et budget de l'intervention

Le projet a démarré le 09/03/2019 et prend fin le 08/03/2021

Le budget global du projet est de 301 322.10€ apportés par l'AECID.

3 ACTEURS IMPLIQUÉS

3.1 Acteurs de l'intervention

Les partenaires :

COOPERACCIÓ a identifié et formulé le projet avec les partenaires locaux, et est responsable des activités de renforcement de la Société Civile, de la coordination générale, du suivi-évaluation et de la relation avec le bailleur depuis la présentation de la proposition jusqu'au reportage. L'ONG compte avec du personnel engagé spécifiquement pour le projet (1 personnes, à savoir La Représentante Pays) ainsi que du personnel apporté par l'ONG et partiellement dédié au projet (personnel technique, stratégique et administratif travaillant au siège de l'ONG à Barcelone).

IAMANEH Mali a mené des actions de sensibilisation, de renforcement de capacités des hommes et femmes des communautés, ainsi que le personnel de santé, autorités et personnes influentes de la zone d'intervention et mis en place un système de référencement avec l'appui technique des autorités locales d'un système de référencement des cas de VBG/MGF. L'ONG compte avec du personnel engagé spécifiquement pour le projet (8 personnes, dont 1 Chargée de Programmes, 1 Coordinateur terrain, 1 secrétaire-comptable, 4 animatrices/animateurs et du personnel de soutien) ainsi que du personnel apporté par l'ONG et partiellement dédié au projet (présidente, Directrice Exécutive).

L'AJM a mené des actions de sensibilisation et de renforcement de capacités des hommes et femmes des communautés de zones cibles et mis en place un circuit d'assistance juridique et judiciaire des survivantes de VBG. L'Association compte avec du personnel engagé spécifiquement pour le projet (4 personnes, dont un 1 Coordinateur terrain, 2 animatrices et 1 comptable) ainsi que du personnel partiellement dédié au projet (la Coordinatrice nationale).

Les bailleurs de fonds

L'AECID à travers son bureau technique de coopération à Bamako (OTC).

Les institutions et acteurs techniques:

Les autorités locales (les Conseils de cercle de Diéma, la Préfecture de Diéma, les Mairies de Diéma, Fatao, Gomitradougo, Dioumara, Diéoura, Lakamané, Sansankidé, Groumera et Guédébiné, mais aussi les chefs de village et chefs coutumiers sont informées et impliquées dans le suivi du projet.

Le personnel du CSRef et celui des CScCom des zones d'intervention du projet sont collaborateurs et bénéficiaires directs des actions de sensibilisation et renforcement des capacités sur les pratiques traditionnelles néfastes et leurs conséquences sur les droits de la femme et de la fille. Grâce au système de référencement mis en place par Iamaneh Mali, les CscCom participent à l'identification des cas de VBG/MGF et à leur référencement vers le Csréf pour les plus compliqués pour leur prise en charge.

Le Ministère de la justice à travers le tribunal de Diéma, ainsi que le Ministère de l'Intérieur à travers la gendarmerie de Diéma (la police n'étant encore présente) collaborent dans l'identification et l'assistance juridique/judiciaire des cas de VBG grâce au circuit d'assistance mis en place par l'AJM.

Les bénéficiaires:

La population participe à travers les relais du projet et les associations et organisations féminines.

Les agents de santé communautaires et les comités de défense des droits de femmes pour la plupart, formé(e)s par le projet, interviennent en tant que relais pour la diffusion d'information et sensibilisation sur les droits en général et particulières ceux de la femme et de la fille, les droits sexuels et reproductifs et les pratiques traditionnelles néfastes.

Les organisations féminines et travaillant pour les droits de la femme qui ont bénéficié du renforcement de leurs membres et ont participé aux actions de plaidoyer au niveau local.
Acteurs de l'évaluation

Équipe d'évaluation : Sera responsable de la mise en œuvre de l'évaluation et la livraison des produits qui en découlent.

Comité de suivi de l'évaluation : sera composé de 2 personnes de COOPERACCIÓ (1 du siège à Barcelone et 1 du Mali), 2 personnes d'IAMANEH Mali et 2 de l'AJM (dont 1 du siège de Bamako et 1 de terrain pour chaque organisation).

COOPERACCIÓ : Désigne l'Unité gestionnaire de l'évaluation et sera responsable de développer les TdR, la recherche des experts, le recrutement et la signature du contrat avec l'équipe

d'évaluation. Elle participe au Comité de suivi de l'évaluation qui doit s'assurer que l'évaluation est de qualité et qu'elle faite selon les modalités convenues et contenues dans les TdR. Elle signera le rapport final de l'évaluation sauf en cas de grand désaccord avec ses conclusions. Elle est aussi responsable de présenter le rapport d'évaluation à l'AECID avec le rapport final du projet et de la diffusion, avec le partenaire local, des résultats de l'évaluation aux autres acteurs.

IAMANEH Mali et l'AJM : Participeront au Comité de suivi de l'évaluation. Elles seront responsables de faciliter à l'équipe d'évaluation les visites sur le terrain, de la logistique et de coordonner les entretiens et les réunions prévues pour l'évaluation, notamment au niveau de la zone d'intervention. Elles participeront au rapport de l'évaluation en apportant ses commentaires et à la diffusion des résultats de l'évaluation aux autres acteurs.

L'AECID : Le bureau technique de l'AECID au Mali (OTC) est invité à participer dans différents moments au cours du processus d'évaluation afin qu'elle puisse contribuer à fournir des informations, analyses et réflexions.

4 PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation finale des processus et des résultats du projet, contenant une analyse du contexte local pour l'exercice des droits sexuels et reproductifs des femmes et filles, à l'aide d'une méthodologie participative à partir de l'approche genre et culture.

Afin de délimiter la portée de l'évaluation et répondre aux besoins et aux intérêts du projet mise en œuvre des ONGs, l'évaluation doit prioriser l'analyse des processus créés et des critères d'évaluation d'efficacité, d'appropriation et de participation.

Au niveau géographique, l'évaluation va se concentrer dans les interventions à Diéma (8 communes du Cercle de Diéma : Diéma, Fatao, Gomitradougou, Dioumara, Diéoura, Lakamané, Sansankidé, Groumera et Guédébiné) et sièges des ONG partenaires et des organismes et associations qui ont participé aux différentes activités.

Au niveau temporel, l'évaluation correspond à la période qui va du 09 Mars 2019 au 08 Mars 2021 (durée du projet).

5 QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

5.1 Questions-clé, objectifs spécifiques de l'évaluation et critères d'évaluation.

Bien que tous les autres critères soient importants et doivent être analysés, la priorité est donnée à l'analyse des processus créés et des critères d'évaluation d'efficacité, d'appropriation et de participation.

5.1.1 Pertinence

Analyse de la mesure dans laquelle les objectifs recherchés et les résultats attendus sont pertinents en ce qui concerne les besoins locaux, les politiques et stratégies de développement nationales, régionales et locales et le contexte socioculturel et économique.

- Est-ce que l'intervention correspond aux priorités et nécessités des populations cibles ?
A-t-on évalué et tenu en compte les besoins, priorités et intérêts des femmes ?

- A-t-on tenu en compte les stratégies et projets de développement du Mali ? A-t-on analysé les politiques de Genre existantes et ont-elles été prises en compte dans le Projet ?
- A-t-on identifié et inclus les groupes les plus vulnérables au sein des populations cibles ? A-t-on mis en place des mesures spécifiques pour résoudre leur situation ?
- Les méthodologies et les mécanismes utilisés pour dynamiser et renforcer la participation de la communauté dans le processus, et notamment des femmes, ont été appropriés tenant compte du contexte, de la culture et l'approche genre, pour la participation dans l'égalité et l'équité des hommes et des femmes ?

5.1.2 Efficience

Analyse de la relation entre les résultats obtenus et les ressources utilisées en termes financiers, matériels, humains et de temps. Traite également des autres facteurs importants pour le développement du projet, par exemple, aux lacunes opérationnelles, relations interpersonnelles, communication interne et externe, entre autres.

- Les ressources humaines et matérielles allouées aux différentes actions, étaient appropriés en ce qui concerne les activités et les résultats ?
- Le temps prévu et le chronogramme ont été adéquats pour la réalisation des résultats ? On a pris en compte les besoins de l'intervention, les caractéristiques de la zone d'intervention et les évènements socio-politiques durant la période d'exécution ?

5.1.3 Efficacité

Réalisation des objectifs et résultats attendus du projet de façon systématique. Tenir compte des objectifs et résultats initialement proposés comme ceux incorporés durant le processus de mise en œuvre.

- A-t-on atteint les objectifs spécifiques de l'intervention ? A-t-on atteint tous les résultats prévus de l'intervention ? A-t-on atteint d'autres effets non prévus ?
- Les actions qui ont été effectuées ont-elles contribué à la consécution des résultats et des objectifs ?
- Comment le Projet a-t-il favorisé l'augmentation des capacités des services de la zone d'intervention ? et des organisations de la société civile ?
- Les stratégies, méthodologies et outils de diffusion et de formation sur les droits des femmes ont été adéquats aux les caractéristiques de la population, de sa diversité culturelle et pour la réalisation du résultat 1 ? Quels éléments pourraient être incorporés pour les améliorer ?
- Les stratégies mises en place par les détenteurs de responsabilités et d'obligations en faveur de l'abandon des VBG/PTN et de l'exercice des droits sexuels et reproductifs ont été adéquates aux besoins des femmes, tiennent en compte leur diversité culturelle et contribuent à la réalisation du résultat 2 et 3 ? Quels éléments pourraient être incorporés pour les améliorer ?
- Les actions de plaidoyer au niveau local, régional et national ont été efficaces pour améliorer la situation des femmes ?
- Dans quelle mesure la collaboration institutionnelle et les mécanismes de gestion ont-ils contribué à atteindre les résultats de l'intervention ?

5.1.4 Impact

Analyse et réflexion sur l'ensemble des effets positifs et négatifs, que le projet a généré dans la zone d'intervention. Ceci reflète l'accomplissement des objectifs fixés.

- S'est-il produit un progrès, une stagnation ou une aggravation aux niveaux local et national, sur l'amélioration des droits des femmes et des sexuels et reproductifs des femmes? Pourquoi ?
- S'est-il produit un progrès, une stagnation ou une aggravation aux niveaux national et local, sur l'amélioration de la prise en charge des femmes/filles survivantes de VBG/PTN de leurs droits ? Pourquoi ?
- Est-ce que le Projet a participé à la mise en place et/ou à la définition des priorités de développement et des stratégies d'intervention dans les thèmes traités ?
- Dans quelle mesure le Projet a eu une incidence sur l'amélioration de la situation et le statut des femmes ?

5.1.5 Durabilité

Examine les principaux facteurs influant la pérennité du projet, qui garantissent son maintien après l'exécution.

L'analyse de la durabilité considère prioritaire la capacité d'autogestion de la population locale et le modèle organisationnel des partenaires locaux. L'évaluation doit fournir des recommandations pour la continuité des actions.

- A-t-on coordonné des activités avec d'autres organisations et/ou des réseaux-plateformes, qui travaillent dans le domaine et/ou dans la zone d'intervention ? Est-ce que ces relations continuent jusqu'à présent ?
- Est-ce que des engagements solides se sont générés avec les institutions locales et nationales pour consolider les résultats obtenus avec le Projet ?
- Quel sont les améliorations dans les capacités des partenaires locaux qui ont été mises en place pour favoriser la continuité des actions ? Quelles autres améliorations pourraient-on apporter dans le cadre de futurs projets ?
- Quels sont les dispositifs mis en place pour renforcer la durabilité du projet ? Il y a-t-il des améliorations à apporter dans ce sens ?

5.1.6 Cohérence

Analyse dans quelle mesure les résultats escomptés, les activités et les indicateurs proposés (par exemple, dans le cadre logique) sont consistants avec les objectifs fixés et complémentaires avec les autres politiques et stratégies.

- Les actions menées ont été appropriées et nécessaires pour atteindre l'objectif de contribuer à l'éradication des VBG/PTN avec l'ABDH et la mise en œuvre du PNVBG à Diéma, Kayes ?
- L'intervention est-elle complémentaire aux stratégies et politiques de l'État malien et de la Coopération espagnole ?
- Les actions qui ont été effectuées ont été appropriées et nécessaires pour améliorer la compréhension et l'exercice des droits des femmes au niveau communautaire? Et au niveau national ?

5.1.7 Appropriation

A quel point les populations et institutions locales exercent un leadership effectif sur leurs politiques et stratégies de développement.

- Dans quelle mesure le partenaire local, les populations et les institutions (l'administration et les services locaux et nationaux) se sont-ils approprié des objectifs, des résultats et des activités du Projet ? Il y a-t-il des différentes appropriations selon l'âge et le sexe ?
- Tenant compte de la sensibilité des thèmes traités, comment a-t-on affronté les résistances et comment et si ont-elles été résolues ?
- Quelles actions mettre en place pour améliorer l'appropriation et réduire les résistances, tout en contribuant au changement des attitudes et pratiques ?

5.1.8 Alignement

Mesure la prise en compte et la participation aux stratégies de développement, des systèmes de gestion et des procédures du pays d'intervention.

- On a pris en compte les stratégies et programmes de développement du Mali et notamment Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre ex PNLE, la Politique National du Genre et le PDDSS 2014-2023 ?
- L'intervention a pris de mesures spécifiques pour améliorer les capacités de services locaux de santé et judiciaires ? Elle a réussi ?
- L'ONG et le bailleur de fonds ont t'ils été transparents face aux partenaires et aux institutions locales et nationales?

5.1.9 Participation

Définition des agents qui ont été impliqués dans les différentes étapes de la planification et l'évaluation, en évaluant leur incidence sur la prise de décisions.

- La participation des différents acteurs a été adaptée aux différentes phases et besoins selon le cycle du projet ? Quelles ont été les mesures prises pour augmenter et améliorer cette participation ?
- Est-ce que l'intervention inclut des mesures spécifiques orientées à l'autonomisation des populations locales, notamment des femmes et jeunes femmes, dans tout le cycle du Projet ? A-t-on réussi?

5.1.10 Couverture

Analyse de la portée de l'action en termes de nombre et type de participants directs et indirects. L'évaluation de la couverture consiste à évaluer dans quelle mesure les participant(e)s réel(le)s correspondent à ceux et celles identifiées dans la phase de planification.

- Est-ce que les actions développées par l'intervention ont-elles atteint tous les groupes destinataires ? A-t-on travaillé avec les populations les plus vulnérables?
- De combien d'organisations de la société civile a-t-on renforcé les capacités ? Quel territoire couvrent-elles ?

6 MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL – PRODUITS ATTENDUS

6.1 Méthodologie et techniques requises

Une méthodologie participative basée sur les critères de l'OCDE (2010) et autres complémentaires jugés pertinents par les caractéristiques du projet et le processus de mise en œuvre sera proposée.

Elle comprendra :

- Révision et analyse de la documentation concernant le Projet: accords de collaboration entre COOPERACCIÓ, l'AJM et IAMANEH Mali, la formulation du projet et annexes, rapport annuels de suivi et rapport final présentés à l'AECID, rapports des partenaires locaux, sources de vérification.
- Entretiens avec les responsables du projet et le reste du personnel impliquées au siège comme sur le terrain, afin d'identifier et comprendre les problèmes locaux, les particularités de la mise en œuvre du projet, ainsi que les points forts et les faiblesses du processus.
- Entretiens semi-structurés avec les autres acteurs impliqués dans le projet : Point focal Direction du Développement Sociale à Diéma, autorités locales, Responsables des Centres de santé des zones d'intervention du projet, tribunal de Diéma, ainsi que les autres services impliqués.
- Observation directe.
- Entretiens semi-structurés avec les bénéficiaires directs du projet, femmes ayant été informés et/ou appuyées par la Clinique juridique de Diéma (AJM), membres des organisations des femmes, leaders traditionnels/religieux et autres informateurs/trices clé.
- Travail avec des focus-groups au niveau des localités concernées. Les focus-groups incluront des groupes mixtes mais aussi des hommes et des femmes séparément. Une attention particulière sera portée aux jeunes femmes.

Les personnes ciblées par les entretiens et les focus-groups devront être notamment :

- Titulaires de droits : Femmes et filles des communautés ciblées ;
- Titulaires de responsabilités : Hommes des communautés ciblées ; Membres des organisations féminines, autorités coutumières et religieuses des zones ciblées ; organisations de la société civile ciblées par les activités de renforcement de capacités.
- Titulaires d'obligations : Autorités administratives, personnel des centres de santé et en lien avec la prise en charge des survivantes de VBG des zones ciblées ;
- Les services étatiques régionaux et nationaux concernés.

L'évaluation devra toucher au moins 1 villages des 2 villages choisis par commune d'intervention et doit inclure tous les groupes ethniques présents dans la zone.

La méthode proposée est basée sur les objectifs spécifiques de l'évaluation qui sont :

- Analyser et évaluer le processus et les résultats du projet afin de favoriser l'apprentissage.
- Fournir des recommandations pertinentes pour une optimisation des phases suivantes, dont le projet que Cooperacció, IAMANEH Mali et l'AJM veulent mener dans la zone.

La proposition doit indiquer les méthodes pour l'analyse de l'information qui vont s'appliquer.

L'ONG fera avec l'équipe d'évaluation une estimation des risques et les stratégies à mettre en place pour s'assurer de la participation de tous les acteurs impliqués.

Durant le travail de terrain on devra prévoir des réunions de restitution des résultats préliminaires avec les différents acteurs.

6.2 Plan de travail

Un plan de travail est proposé au détriment des propositions concrètes des consultant(e)s :

(I) Planification et préparation de l'évaluation: Une fois reçue la proposition et sélectionné l'équipe d'évaluation, une rencontre sera effectuée avec le/la consultant(e)/ l'équipe retenu(e) pour clarifier et préciser les caractéristiques de l'évaluation. Dans cette phase l'équipe d'évaluation présentera la méthodologie précise et les instruments pour l'évaluation.

(II) Mise en œuvre de l'étude d'évaluation : Le développement de l'évaluation se déroulera en 3 étapes:

- 1: Recherche documentaire
- 2: Travail sur le terrain
- 3: Systématisation et analyse de l'information

L'étape de travail sur le terrain inclura de visites dans les principales zones d'intervention du projet (Bamako, Cercles de Diéma). La réalisation de cette phase durera minimum 15 jours

(III) Développement du rapport et validation des résultats: L'équipe d'évaluation aura 2 semaines pour fournir une première version du rapport et restituer les résultats préliminaires, les conclusions et des recommandations pertinentes au Comité de suivi de l'évaluation. Ceux-ci à leur tour vont apporter leurs commentaires/feedback à l'équipe d'évaluation. Celui-ci tiendra compte des commentaires des uns et des autres et disposera de 10 jours pour la présentation des résultats finaux. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour couvrir la mobilisation des acteurs pour participer dans l'atelier de présentation des résultats et recommandations.

6.3 Produits attendus.

- Rapport-brouillon. Il devra contenir les aspects-clé de l'évaluation réalisée et une première vision des questions et critères sélectionnés, des conclusions, recommandations et leçons apprises. Ce rapport sera analysé par le Comité de suivi qui fournira les commentaires et renseignements supplémentaires, afin d'arriver à un consensus. Ce processus peut générer plusieurs versions de ce rapport-brouillon.
- Rapport final. Document définitif qui contiendra les résultats, les conclusions, les leçons apprises et les recommandations. Celles-ci vont se focaliser sur les stratégies à développer pour s'assurer de la durabilité des actions mises en place et celles pour améliorer les rapports de genre. Le rapport contiendra un résumé exécutif, d'entre 5 et 15 pages, au début du rapport. Il sera accompagné d'annexes contenant les sources de vérification de la réalisation des indicateurs proposés (bases de données, images, nombre de participants aux activités, modèle de fiches d'entretiens, méthodologie des ateliers, etc.). La structure est détaillée dans le point 8.

- Un article de réflexion (1 page) sur les principales leçons apprises dans le projet.
- Présentation du rapport final: Une présentation des résultats et des recommandations finales sera réalisée avec les principaux acteurs, à une date à convenir.

Tous les documents produits incluront la phrase : « L'opinion exprimée par l'équipe d'évaluation ne correspond pas nécessairement à celle de l'AECID »

7 DOCUMENTS ET SOURCES D'INFORMATION

SOURCES D'INFORMATION	CONTENUS	LIEU
Accords de collaboration entre CooperAcció, IAMANEH Mali et l'AJM	Termes et portée de l'accord	Siège CooperAcció à Barcelone et à Bamako
Formulation et annexes.	Document de formulation du projet et annexes cadre budgétaire du projet. Cadre logique et chronogramme. Détail du contexte, indicateurs et sources d'information des zones d'intervention.	Siège CooperAcció à Bamako
Rapport de Suivi Annuel	Document recueillant le développement et le degré d'accomplissement des principaux aspects du projet, basé sur la formulation initiale.	Siège CooperAcció à Bamako
Rapports des partenaires locaux	Documents recueillant le développement et progrès des principaux aspects du projet, basé sur la formulation initiale.	Siège CooperAcció à Bamako
Rapports et matériaux des renforcements de capacités sur les thèmes du projet.	Documents recueillant les principaux aspects de la formation.	Siège CooperAcció à Bamako
Rapports et documents issus des rencontres avec les groupes de femmes.	Documents recueillant les principaux aspects des différents rencontres de plaidoyer réalisées.	Siège CooperAcció à Bamako
Matériel pour les sensibilisations	Boîtes à images/Images GRAAP, émissions radios	
Politique Nationale de Genre	Document contenant le cadre stratégique nationale où s'intègre le Projet	Siège CooperAcció à Bamako
Programme National pour l'abandon de Violences Basées sur le Genre (PNVBG) ex PNLE	Document contenant les principales lignes du Gouvernement malien sur la lutte contre les VBG/PTN	Siège CooperAcció à Bamako
Plan du Développement sanitaire et social (PDDSS) 2014-2023	Document contenant les principales lignes pour le développement social et de la santé au Mali	Siège CooperAcció à Bamako
Normes de justification et suivi de l'AECID	Normes de gestion des projets subventionnés par l'AECID.	Siège CooperAcció à Bamako

Stratégie de genre de la Coopération espagnole	Document contenant les priorités sectorielles de la Coopération espagnole	Siège CooperAcció à Bamako
Plan stratégique de CooperAcció.	Document contenant le positionnement et stratégies pour le développement de COOPERACCIÓ et de ses projets et actions	Siège CooperAcció à Bamako

8 STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION :

Le format du rapport mentionné ci-dessus sera strictement respecté :

- 1) Page de couverture:
 - a. Titre du rapport de l'évaluation (Projet, ONG, pays, secteur/s de coopération)
 - b. Période de l'évaluation
 - c. Nom de l'équipe évaluateur
 - d. Mention expresse de que ce rapport a été élaboré à la demande de COOPERACCIÓ, dans le cadre du Projet financé par l'AECID et que les commentaires qui s'y trouvent, sont uniquement l'opinion de l'équipe évaluateur
- 2) Table des matières.
- 3) Résumé exécutif:
 - a. Nom de l'ONG et le partenaire local
 - b. Information sur le projet : Titre, Code, Pays, Durée et Objectif
 - c. Finalités et durée de l'évaluation
 - d. Méthode utilisée: documents analysés, visites réalisées, entretiens, etc.
 - e. Principales conclusions et recommandations, par ordre de priorité (5 pages maximum)
- 4) Introduction :
 - a. Antécédents et objectifs de l'évaluation
 - b. Méthodologie employée
 - c. Conditions et limitations de l'étude réalisée
 - d. Présentation de l'équipe évaluateur
- 5) Description de l'intervention évaluée, dans laquelle on indique ses objectifs et sa structure logique de planification; brève histoire et antécédents ; organisation et gestion ; acteurs impliqués et contexte économique, social, politique et institutionnel, dans lequel s'est déroulée l'intervention.
- 6) Méthodologie employée, qui reflète la méthodologie et les techniques appliquées, ainsi que les conditions et limitations de l'étude réalisée.
- 7) Analyse de l'information recueillie et compilée, en donnant une réponse aux questions et critères d'évaluation établis dans les TdR, organisée en accord avec l'approche intégrale de l'évaluation proposée. Analyse des différents niveaux (élaboration, processus, résultats) et critères.
- 8) Conclusions de l'évaluation, concernant les critères d'évaluation établis dans les TdR.
- 9) Recommandations dérivées de l'évaluation qui s'orientent à l'amélioration de l'intervention évaluée, à travers des indications spécifiques qui améliorent l'élaboration, les procédés de gestion, les résultats et impacts des actions.
- 10) Les leçons apprises qui découlent des conclusions générales, indiquent les bonnes pratiques, qui peuvent être répliquées et donner un retour aux actions du Projet.
- 11) Annexes:
 - Termes de référence

- Plan de travail, composition et description de la mission (relation exhaustive de tout ce qui a été fait)
- Méthodologie proposée, techniques et sources utilisées
- Outils de compilation d'information
- Liste des personnes interviewées et des lieux visités
- Fiche-résumé selon modèle du CAD
- Abréviations
- Cartes
- Autres points/documents opportuns

Après sa présentation en format électronique et une fois approuvé, l'équipe fournira une version électronique du rapport final (en français) de préférence en format PDF.

ÉQUIPE EVALUATEUR

On donnera préférence au recrutement d'une équipe local. S'il n'était pas possible ce recrutement local, il sera nécessaire l'accord de l'OTC pour pouvoir procéder au recrutement d'un équipe évaluateur non local.

Pour les déplacements sur le terrain, il faudra tenir compte de la situation de sécurité et les recommandations de voyage et le plan de sécurité de COOPERACCIÓ, notamment pour les personnes non maliennes.

De préférence on chercherait une équipe de deux personnes qui répondrait aux exigences suivantes :

- Un des membres de l'équipe assume les fonctions de coordination et est responsable de l'évaluation;
- Au moins l'une de deux doit avoir une formation de niveau universitaire ;
- Expérience démontrable dans l'évaluation de projets et l'utilisation de méthodologies participatives et qualitatives ;
- Expérience d'au moins deux ans en coopération pour le développement;
- Au moins une des deux personnes doit avoir une spécialisation en genre ;
- La formation et/ou expérience sur la santé sexuelle et reproductive sera fortement considérée;
- La formation et/ou expérience sur les pratiques traditionnelles néfastes, et plus spécifiquement sur les MGF et les mariages précoces sera fortement considérée;
- La maîtrise de la langue française est obligatoire ;
- La maîtrise de la langue espagnole sera un atout ;
- Être autoentrepreneur afin de pouvoir livrer des factures pour ces services.

Dans la proposition à soumettre les candidats doivent spécifier les fonctions de chaque membre de l'équipe d'évaluation, avec idéalement :

- La personne coordinatrice de l'évaluation : responsable de la planification, la coordination et du rapport final d'évaluation face à COOPERACCIÓ, AJM, IAMANEH Mali et l'AECID;
- Le/la spécialiste en genre : s'assure de la prise en compte de l'aspect genre en apportant des outils pour faire l'analyse.

- Le/la spécialiste en santé : s'assure de l'analyse dans le cadre des principes du droit à la santé et notamment les droits sexuels et reproductifs ;
- L'équipe évaluateur aura la responsabilité de mettre en relief les questions non mentionnées spécifiquement dans les TdRs, si cela s'avère nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.

COOPERACCIÓ garanti l'indépendance totale de l'équipe d'évaluation, c'est-à-dire le choix de personnes dans l'équipe d'évaluation qui n'ont pas été et ne sont pas impliqués dans sa conception ou sa mise en œuvre.

9 PRÉMISSSES DE L'ÉVALUATION, AUTEUR/TRICE ET PUBLICATION :

9.1 Prémisses de l'évaluation

L'équipe d'évaluation doit adhérer aux principes suivants établissant le cadre pour la pratique de l'évaluation :

- **Anonymat et confidentialité.**- L'évaluation doit respecter le droit des personnes et de maintenir l'anonymat des acteurs impliqués dans l'évaluation et la confidentialité de leurs points de vue.
- **Responsabilité.**- L'équipe d'évaluation devra agir en pleine responsabilité et assumer les conséquences découlant des résultats de l'évaluation. Quelques soient les désaccords ou différences qui puissent surgir entre les membres de l'équipe d'évaluation ou entre ceux-ci et les responsables du Projet/Comité d'évaluation, pour ce qui est des conclusions et/ou recommandations, ceci doit être mentionné dans le rapport, afin de laisser constance du désaccord la concernant.
- **Intégrité.**- L'équipe d'évaluation devra être précis tout au long du processus d'évaluation et communiquer tous les renseignements provenant de l'étude d'évaluation. Il aura la responsabilité de mettre en relief des questions non mentionnées spécifiquement dans le Cahier des Charges techniques (ou TdRs), si cela était nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.
- **Indépendance.**- L'équipe évaluateur devra garantir son indépendance vis-à-vis de l'intervention, en n'ayant aucun rapport avec aucun élément qui compose le projet.
- **Validation de l'information.**- Il correspond à l'équipe d'évaluation garantir la véracité de l'information recueillie pour l'élaboration des rapports, et en dernier lieu, il sera responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation.
- **Respect.**- Les évaluateurs devront comprendre et respecter le contexte local et la réalité socioculturelle et institutionnelle dans la zone d'étude.
- **Impartialité.**- Les évaluateurs devront être objectifs et rigoureux dans le développement de l'évaluation, d'éviter les préjugés et vérifier certaines hypothèses ou préjugés.

9.2 Incidences

Si des problèmes apparaissent pendant la réalisation du travail de terrain ou dans n'importe quelle autre phase de l'évaluation, ceux-ci devront être communiqués immédiatement à COOPERACCIÓ. Si ce n'était pas le cas, l'existence de ces problèmes ne devra être utilisée en aucun cas pour justifier le non obtention des résultats établis par COOPERACCIÓ dans ces TdRs.

9.3 Droits d’auteur et diffusion

- **Diffusion.** - COOPERACCIÓ se réserve le droit de diffuser, total ou partiellement, les résultats de cette évaluation.
- **Publication et droits d’auteur.**- Les droits d’auteur appartiennent à l’organisation qui contractualise l’évaluation (COOPERACCIÓ). Les droits de publication et diffusion des résultats sont du ressort de COOPERACCIÓ. Toute reproduction du rapport ou de ses résultats devra avoir l’autorisation préalable de COOPERACCIÓ. Cependant, le bailleurs de fonds (AECID) se réserve le droit de reproduire, distribuer ou faire la communication publique du rapport d’évaluation, sans avoir nécessairement l’accord préalable de COOPERACCIÓ dans les cas prévus par les procédures administratives, et se fera avec autorisation préalable de COOPERACCIÓ, lorsqu’il sera requis pour d’autres motifs.

10 DELAIS POUR LA REALISATION DE L’ÉVALUATION

10.1 Chronogramme et délais

MOIS	Octobre/Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021
Dépôt des offres					
Choix de l’équipe *					
Signature de contrat*					
Planification et préparation de l’évaluation					
Etude de la documentation					
Visite de terrain					
Systématisation et analyse de l’information, élaboration du premier rapport-brouillon					
Présentation du brouillon au Comité d’évaluation, discussion des résultats*					
Elaboration et présentation du rapport final					

11 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET CRITÈRES D’ÉVALUATION

11.1 Contenu de l’offre technique et financière

Les propositions devront contenir les points suivants :

- 1- Couverture où il est indiqué:

- Nom du bureau ou de l'évaluateur/trice (si consultant/e indépendant/e)
 - Titre de l'évaluation (Évaluation externe finale)
 - Titre du Projet
 - Informations sur le bureau ou de l'évaluateur/trice
- 2- Qualifications et expérience pertinente des évaluateurs/trices :
- CV détaillé du bureau (si c'est le cas) et CV détaillé des personnes qui composent l'équipe évaluateur
 - CV détaillé de l'évaluateur/trice individuel (si c'est le cas)
- 3- Proposition méthodologique globale pour la conception et la mise en œuvre de l'évaluation
- 4- Plan de travail définissant les activités générales et spécifiques. Doit inclure un plan de diffusion des résultats.
- 5- Chronogramme du déroulement de l'évaluation
- 6- Proposition d'indice du rapport final
- 7- Budget estimé pour la réalisation de l'évaluation, dans lequel sont inclus tous les frais dérivés de la réalisation de l'évaluation et forme de paiement proposée, selon un modèle de facture pro-forma.

Au moment de la sélection des offres, COOPERACCIÓ pourra demander des documents ou informations complémentaires pour confirmer le choix.

11.2 Critères d'évaluation des offres techniques et financières

Le choix va porter sur la meilleure offre, tenant compte des critères et facteurs suivants:

CRITÈRE	VALEUR CRITÈRE	FACTEURS	VALEUR FACTEURS
Qualité et valeur technique de l'offre	5 %	Adaptation aux objectifs et aux résultats attendus présenté dans les TdR Valeur ajoutée par rapport à la méthodologie proposée dans les TdRs	sine qua non 5 %
Profil académique de la personne ou de l'équipe	30 %	Formation en évaluation de projets Formation en coopération au développement Formation en Genre / droits de femmes Formation sanitaire	10 % 5 % 10 % 5 %

Expérience professionnelle de la personne ou de l'équipe	55 %	Expérience en évaluation de projets Expérience démontrée en évaluation participative et recherche qualitative Expérience en évaluations en utilisant l'approche genre Expérience en évaluations dans le domaine de la santé Connaissance du contexte	sine qua non 20 % 20 % 10 % 5 %
Offre budgétaire	10 %	Amélioration budgétaire	10 %

11.3 Délai d'achèvement de l'évaluation

- L'offre technique et financière doit être soumise avec votre CV et proposition de plan de travail au bureau de COOPERACCIÓ au Mali : Bamako, Cite UNICEF, rue 195, porte 188 ou, de préférence, par courrier électronique à mali@cooperaccio.org avant le **6 novembre 2020**.
- Évaluation des offres et communication de la proposition sélectionnée le **7 novembre 2020**.
- Signature du contrat : Dès réception de la validation de l'AECID.
- La matrice du cadre logique du projet sera mise à la disposition des évaluateurs qui en auront besoin.
- Le budget maximum pour l'évaluation sera de **5.500 euros TTC**, ce qui doit inclure toutes les dépenses telles que le logement et les déplacements internes.